



Paris, le 7 Novembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Menace sur les pollinisateurs sauvages : l'apiculture coupable ? Le point de vue de l'Union Nationale de l'Apiculture Française

Ces derniers mois, plusieurs études sont venues remettre en question l'installation de ruches dans des milieux tant urbains que non-urbains. D'après ces publications, les colonies d'abeilles prélèveraient les ressources alimentaires des pollinisateurs sauvages ce qui leurs seraient préjudiciables. C'est notamment l'étude d'une équipe CNRS-MNHN, menée sur la ville de Paris et parue en septembre 2019, qui a mis le feu aux poudres.

Il convient de rappeler quelques points qui permettent de resituer ces études dans un contexte plus large afin de ne pas tirer de conclusions hâtives de ces études :

- Un déficit de pollinisation est constaté en France. La question de la concurrence entre abeilles sauvages et mellifères ne se pose donc que dans des situations exceptionnelles.
- Tout comme les oiseaux, les abeilles mellifères et sauvages souffrent ensemble de mortalités importantes.
- En matière de déclin des pollinisateurs, qu'ils soient domestiques ou sauvages, l'immense majorité des études pointent du doigt la dégradation et la fragmentation des habitats naturels, la limitation des ressources alimentaires pour les pollinisateurs et la contamination chimique des plantes, des eaux et des sols par les pesticides.

En milieux urbains, si à Paris, on peut s'interroger sur l'importante densité du nombre de colonies au regard de la ressource en pollen et nectar disponible, pour l'UNAF, il n'en va pas de même dans toutes les villes de France. Chaque ville possède plus ou moins d'habitats favorables pour la nidification des pollinisateurs sauvages tout comme la quantité et la qualité des ressources alimentaires disponibles variera suivant les espaces urbains.

En milieux naturels ou semi-naturel, aujourd'hui, il ne semble pas contestable que, dans certaines situations extrêmes et rarissimes, l'installation de ruches puisse entrer en concurrence avec les pollinisateurs sauvages sur la ressource alimentaire sur une surface donnée. Néanmoins, à l'heure actuelle, les études ne permettent pas de conclure que même dans ces cas très particuliers, l'abeille joue un rôle dans le déclin des pollinisateurs sauvages.

En conséquence, l'UNAF encourage :

- A refuser toute mesure qui conduirait à l'interdiction de ruches notamment dans certains milieux naturels.
- A améliorer la qualité et la quantité de la ressource alimentaire et des habitats favorables pour les pollinisateurs dans les espaces urbains ou non.



Paris, le 7 Novembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'UNAF tient à rappeler qu'elle ne se satisfait nullement du cadre de ce débat. Si apiculteurs et naturalistes en arrivent à se disputer les rares espaces naturels riches en biodiversité et indemnes de contaminations chimiques, c'est bien que le reste de notre territoire n'est plus viable pour les pollinisateurs. **L'influence de l'abeille mellifère sur le déclin des pollinisateurs sauvages est en réalité nulle ou à peu près, en comparaison de l'impact de la dégradation rapide de la qualité de notre environnement.** C'est pourquoi apiculteurs et naturalistes doivent travailler ensemble à une réorientation de l'agriculture.

Pour Gilles Lanio, Président de l'UNAF : *« Proposer et promouvoir des mesures permettant au système agricole d'aller vers une meilleure mixité des milieux et un environnement favorable à tous les pollinisateurs sans mener les agriculteurs à la ruine est évidemment une tâche plus complexe que d'interdire les ruches dans les zones naturelles ; plus complexe certes, mais combien plus intéressante, plus solidaire et à terme plus payante pour les abeilles sauvages comme les abeilles mellifères ! »*

Lire la note de positionnement détaillée de l'UNAF à cette adresse :

https://www.unaf-apiculture.info/IMG/pdf/unaf_concurrencemelliferessauvages_112019.pdf